

Mieux communiquer en direction des familles

En vidéo

Une version vidéo des Livrets des parents en partenariat avec le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a mis en ligne ce jour sur son site internet deux vidéos adaptant le livret des parents « **Première naissance** » (Saison 1), d'une part, et le livret des parents « **Saison 2 : l'adolescence** », d'autre part.

Laurence ROSSIGNOL, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, avait annoncé cette action lors du lancement le 22 mars dernier du nouveau Livret des parents sur l'adolescence.

Conçues en partenariat avec l'ANLCI par le Ministère chargé des familles, ces vidéos font connaître et rendent accessibles les Livrets des parents aux personnes ne maîtrisant pas ou peu l'écrit.

Le Livret des parents « Saison 2 : l'adolescence » est diffusé au format papier depuis le mois d'avril par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) aux parents dont un enfant atteint 11 ans en 2017 (soit près de 800 000 familles). Il est également remis aux parents d'adolescents par la Mutualité sociale agricole (Msa) ainsi que par différents réseaux associatifs. Le Livret première naissance est quant à lui envoyé par la Cnaf et la Msa aux futurs parents entre le 4^e et le 5^e mois de la grossesse.

L'objectif des livrets, quel qu'en soit le format (numérique, papier ou vidéo), est d'accompagner les parents par quelques conseils et repères et de leur permettre d'identifier les professionnels et les lieux susceptibles de leur apporter des informations ou de l'aide, à des étapes essentielles : lors de la grossesse et de l'arrivée de l'enfant mais aussi lors de l'entrée au collège, à l'adolescence.

Ces vidéos constituent des outils supplémentaires dans le cadre des Actions Educatives Familiales que l'ANLCI conduit depuis 2008 pour prévenir le risque d'échec scolaire des enfants tout en favorisant le retour aux apprentissages pour les parents en difficulté avec la lecture et l'écriture.

Contacts presse :

ANLCI : Eric NEDELEC – eric.nedelec@anlci.fr 04.37.37.18.61



Voir les vidéos en cliquant sur les images
[Plus d'informations](#)

